

Centre
de services scolaire
des Chênes

Québec



+



PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉCOLE Bruyère / Saint-Charles

2023-2027

PROJET ÉDUCATIF



LE PROJET ÉDUCATIF

TABLE DES MATIÈRES

- 05 BUT ET DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF**
- 06 ENCADREMENTS LÉGAUX**
- 08 CONSULTATION MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF**
- 09 MISSION, VISION ET VALEURS**
- 10 CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT**
 - 11 ENVIRONNEMENT EXTERNE**
 - 12 ENVIRONNEMENT INTERNE**
 - 14 BIEN-ÊTRE**
- 15 FORCES, DÉFIS ET ENJEUX**
- 16 ENJEUX**
 - 16 LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES**
 - 17 LE BIEN-ÊTRE DE NOS ÉLÈVES**
 - 17 LA COLLABORATION ÉCOLE-FAMILLE**
- 18 MISE EN OEUVRE ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF**
- 19 ANNEXES**



MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET DE LA DIRECTION

Chers membres de la communauté,

Nous sommes ravis de vous présenter notre nouveau projet éducatif.

Partant de la croyance que chaque enfant est unique et que chacun mérite d'être soutenu et encouragé dans son parcours scolaire, nous avons situé nos trois valeurs fondamentales au cœur même de notre projet: le respect, la bienveillance et la collaboration.

En créant un environnement stimulant où chacun peut exprimer ses idées et partager ses réussites, nous souhaitons encourager nos élèves à devenir des citoyens responsables et engagés.

Une invitation nous est donc lancée de travailler tous ensemble à créer ce milieu de vie propice à l'épanouissement de tous et chacun

Cordialement,

**ISABELLE
BRODEUR**
PRÉSIDENTE

**JEAN-FRANÇOIS
LUSSIER**
DIRECTEUR

BUT ET DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement des orientations, des priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative : les élèves, les parents et le personnel de l'établissement ainsi que les membres de la communauté et du centre de services scolaire.



Le projet éducatif s'inscrit donc dans une démarche favorisant la synergie et la cohérence entre tous les paliers du système éducatif (le ministère de l'Éducation, les centres de services scolaires et les établissements d'enseignement), dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun.

ENCADREMENTS

LÉGAUX

Le Projet éducatif est élaboré en respect des éléments prévus dans la Loi sur l'instruction publique (LIP).

Écoles primaires

Le Projet éducatif de l'école, qui peut être actualisé au besoin, comporte : (LIP, article 37)

- le contexte dans lequel elle évolue et les principaux enjeux auxquels elle est confrontée, notamment en matière de réussite scolaire;
- les orientations propres à l'école et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
- les cibles visées au terme de la période couverte par le Projet éducatif;
- les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
- la périodicité de l'évaluation du Projet éducatif déterminé en collaboration avec le centre de services scolaire.

Les orientations et les objectifs identifiés au paragraphe 2^o du premier alinéa visent l'application, l'adaptation et l'enrichissement du cadre national défini par la loi, le régime pédagogique et les programmes d'études établis par le ministre. Ils doivent également être cohérents avec le Plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire.

Le Projet éducatif doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école.



La période couverte par le Projet éducatif doit s'harmoniser avec celle du Plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article

459.3.

(LIP, article 74)

Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite éducative ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert.

Sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue.

Chacune de ces étapes s'effectue en concertation avec les différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative. À cette fin, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire.

Le conseil d'établissement transmet au centre de services scolaire le projet éducatif de l'école et le rend public dans les 30 jours suivant cette transmission. Il rend également publique l'évaluation du projet éducatif de l'école. Le projet éducatif et son évaluation sont communiqués aux parents et aux membres du personnel de l'école. Le projet éducatif prend effet le jour de sa publication.

CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

L'ensemble du personnel de l'école

- enseignants
- professionnel
- soutien
- direction

Les élèves

Les parents

Les membres du Conseil d'établissement

Les membres de la communauté

GROUPES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

- L'ensemble du personnel de l'école (enseignants, professionnels, de soutien, direction)
- Les membres du Conseil d'établissement
- Le comité pédagogie innovante

NOTRE MISSION

Faire progresser quotidiennement nos élèves dans une ambiance chaleureuse, plaisante et rassurante.

NOTRE VISION

Un milieu de vie inspirant où chacun trouve sa place, s'y accomplit et rayonne.

NOS VALEURS

Respect : Écouter les autres et comprendre leurs décisions

Bienveillance : Aider les autres quand ils en ont besoin et souligner leurs bons coups

Collaboration : Partager, participer et s'entraider pour la réalisation de nos objectifs

Cohérence : Communiquer clairement nos attentes dans le but d'harmoniser nos actions.

L'école a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT

ENVIRONNEMENT EXTERNE

5 / 10

Rang décile
IMSE

(indice de
milieu socio-
économique)

4 / 10

Rang décile
SFR

(Seuil de faible
revenu)

Partenaires et organismes

Centre communautaire Sintra-
St-Charles

Maison des jeunes de St-Charles

AFÉAS

Kiwanis

Type de
territoire

Milieu urbain

Données
géographiques

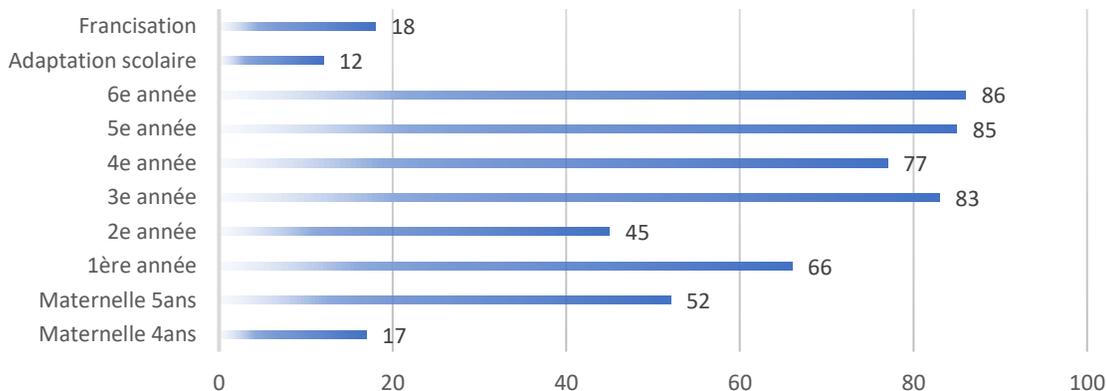
Territoire étendu
avec peu de
marcheurs

CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT

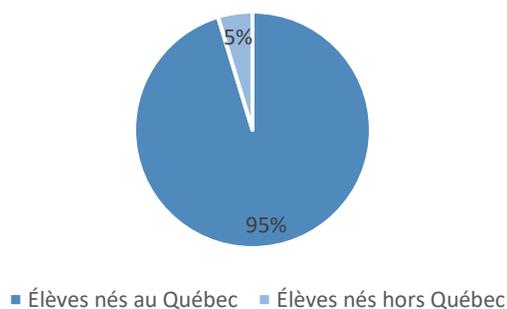
ENVIRONNEMENT INTERNE

L'école Bruyère / Saint-Charles regroupe 541 élèves dans deux bâtisses. Nous retrouvons au pavillon Bruyère les groupes du préscolaire à la 3^e année du primaire ainsi que nos classes d'adaptation scolaire et de francisation. Au pavillon Saint-Charles, nous trouvons les groupes de 3^e à 6^e année ainsi que les groupes de PEPS.

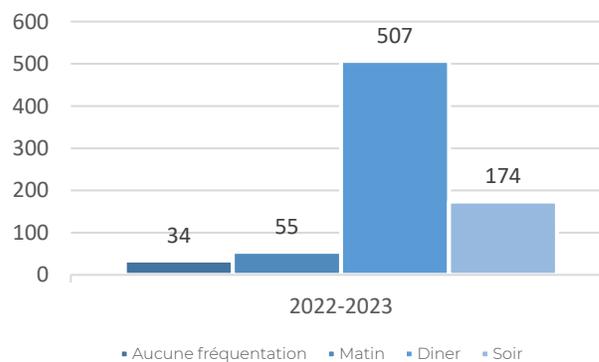
NOMBRE D'ÉLÈVES PAR NIVEAU



Proportion d'élèves nés hors Québec

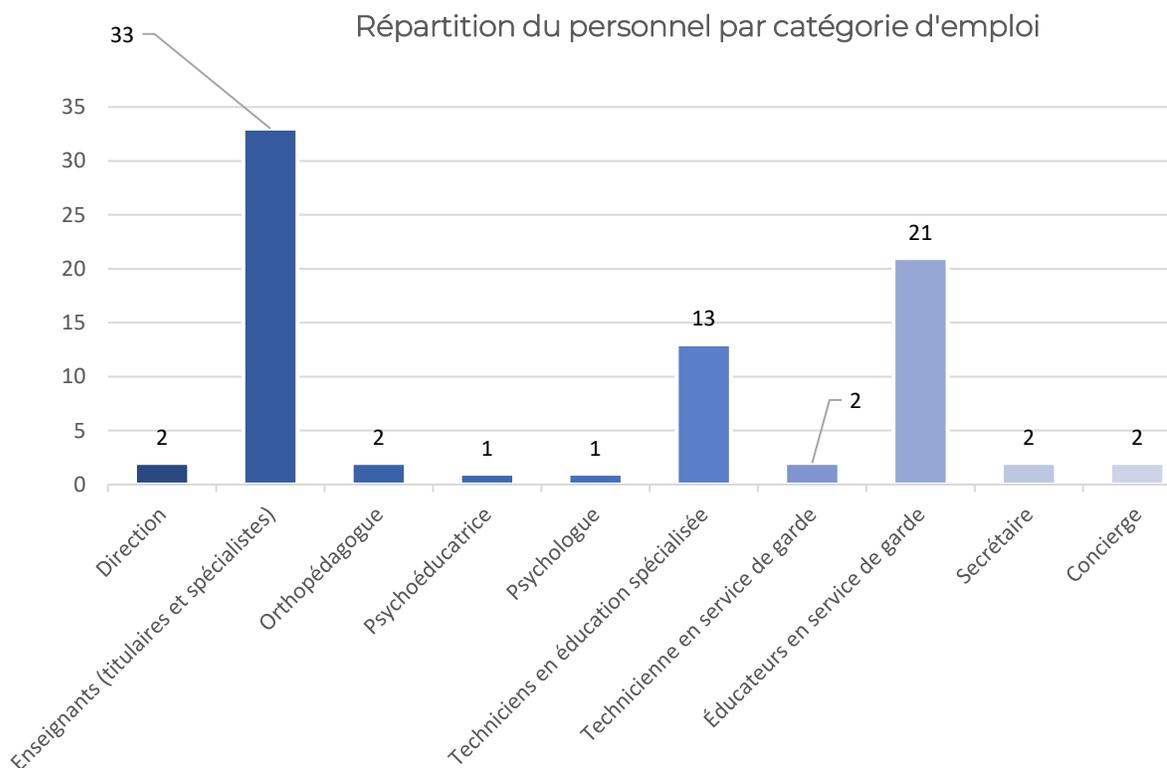


Fréquentation au service de garde

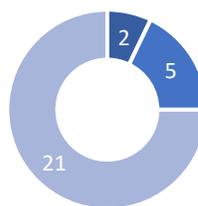


ÉQUIPE ÉCOLE

Plus de 80 personnes font partie du personnel de l'école Bruyère / Saint-Charles.



Cumul d'années d'expérience du personnel enseignant



■ 3 ans et moins ■ 4 à 9 ans ■ 10 ans et plus

OFFRE DE SERVICES

À l'école Bruyère/Saint-Charles, nous offrons un parcours primaire régulier pour les élèves de la maternelle 4 ans à la 6^e année. De plus, nous accueillons un groupe d'adaptation scolaire ainsi qu'un groupe de francisation.

Nous offrons également au pavillon Saint-Charles le programme particulier en éducation physique et à la santé (PEPS) à raison d'un groupe par niveau, de la 3^e à la 6^e année. Pour nos élèves de 6^e année n'étant pas inscrits au programme particulier, le programme d'anglais intensif leur est offert systématiquement.

Offre de services	
Nombre de groupes d'adaptation scolaire	1
Nombre de groupe de francisation	1
Données relatives aux programmes particuliers	PEPS : 1 groupe par niveau de la 3 ^e à 6 ^e année

LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

Les élèves et leur réussite	
% d'élèves entrant au secondaire ayant 13 ans ou plus (primaire)	0
% d'élèves ayant 70% et plus aux épreuves du MEQ (4 ^e et 6 ^e année)	Voir Annexe 1

LE BIEN-ÊTRE À L'ÉCOLE

Au cours d'octobre et novembre 2022, nous avons recueilli les perceptions et les attentes des principaux acteurs de l'école (les parents, les élèves). Nous avons ciblé 2 questions du sondage aux parents et 10 questions de celui des élèves.

Perception des parents sur le bien-être à l'école	Taux école	Taux global CSSDC
Je suis informé(e) de ce qui se passe à l'école (rencontres, activités, services, événements, etc.)	98,5 %	97,7 %
Je suis satisfait des informations reçues concernant les apprentissages de mon enfant.	94 %	95 %

Perception des élèves sur leur bien-être à l'école	Taux école	Taux global primaire CSSDC
Je me sens capable de réussir dans mes travaux et mes évaluations. (2.3)	95,5%	95%
À l'école, les élèves respectent les adultes. (2.1)	92%	90,2%
Je trouve que les règlements de l'école sont appliqués de la même façon par tous. (2.1)	87%	87%
En général, je suis à l'aise de poser des questions et donner mon opinion en classe. (2.3)	93%	86,7%
Les adultes m'encouragent et reconnaissent mes efforts.	83%	92,7%
Les adultes s'intéressent à moi (à ce que je vis et mes intérêts).	87%	82,6%
Je trouve que mes cours sont intéressants.	83%	86,3%
J'ai un endroit agréable pour dîner (bruit-espace).	66%	75,1%
J'aime les activités sur l'heure du dîner.	93,5%	92,8%
À l'école, les adultes respectent les élèves.	98%	96,1%

FORCES, DÉFIS ET ENJEUX

Depuis les dernières années, le taux de réussite de nos élèves est au-dessus de la moyenne des résultats du Centre de Services Scolaire. La réussite de nos élèves constitue ainsi une force de notre milieu qui est le fruit des efforts de tous.

La mise en place d'équipes collaboratives en lecture nous a permis d'améliorer et d'harmoniser nos pratiques en lecture. De plus, l'implantation du système de soutien au comportement positif amène davantage de cohérence dans les interventions auprès de nos élèves. Toutefois, des pas restent à faire dans cette direction.



ENJEU 1

LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES

Orientation 1 (en cohérence avec le PEVR) Accroître la réussite scolaire des élèves			
Objectifs	Indicateurs	Situations de départ 2021-22	Cible 2027
Objectif 1.1 Maintenir le pourcentage d'élèves ayant 70% et plus à l'épreuve ministérielle de lecture en 6 ^e année du primaire	% d'élèves ayant obtenu 70% et plus à l'épreuve de 6 ^e année en lecture	70,4 %	Augmentation
Objectif 1.2 Augmenter le pourcentage d'élèves ayant 70% et plus à l'épreuve ministérielle d'écriture en 6 ^e année du primaire	% d'élèves ayant obtenu 70% et plus à l'épreuve de 6 ^e année en écriture	62,2 %	Augmentation

ENJEU 2

LE BIEN-ÊTRE DE NOS ÉLÈVES

Orientation 1 (en cohérence avec le PEVR) Assurer un environnement éducatif sain, sécuritaire, stimulant et ordonné			
Objectifs	Indicateurs	Situations de départ oct. 22 ¹	Cible 2027
Objectif 2 Augmenter le % d'élèves qui perçoivent positivement le climat scolaire	% d'élèves qui perçoivent que les règlements de l'école sont appliqués de la même façon par tous.	87 %	Augmentation
	% d'élèves qui perçoivent que les adultes les encouragent et reconnaissent leurs efforts.	83 %	Augmentation

¹ donnée issue de la somme des pourcentages des élèves en accord et partiellement en accord.

ENJEU 3

LA RELATION ÉCOLE-FAMILLE

Orientation 1 (en cohérence avec le PEVR) Améliorer la collaboration entre l'école et la famille			
Objectif	Indicateurs	Situations de départ oct.22	Cible 2027
Objectif 3 Maintenir la satisfaction des parents à l'égard de la communication avec l'école	% de parents qui sont informés de ce qui se passe à l'école (rencontres, activités, services, événements, etc.)	98,5%	Maintien
	% de parents qui sont satisfaits des informations reçues concernant les apprentissages de mon enfant.	94%	Maintien

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif 2023-2027 de l'école primaire Bruyère / Saint-Charles est adopté par le Conseil d'établissement le 21 juin 2023 lors d'une séance ordinaire.

Le conseil d'établissement procède, dès cette adoption, à la diffusion de ce projet éducatif à tous les parents de l'école. Un courriel du président du Conseil d'établissement est acheminé à tous les parents et contient copie du projet éducatif 2023-2027 en fichier attaché. Le présent document est accessible en s'adressant à la présidence du Conseil d'établissement, au bureau de la direction d'établissement ou au secrétariat de l'école.

La direction d'école est mandatée pour élaborer et piloter avec l'équipe-école le plan d'action qui priorise les meilleurs moyens pour poursuivre l'atteinte des objectifs de ce projet éducatif. Elle doit mobiliser tout son personnel, créer des moments de travail commun et observer la progression des apprentissages des élèves.

La direction d'école présente annuellement à la dernière séance du conseil d'établissement (séance de juin de chaque année) la reddition de compte de ce plan d'action qui démontre les actions réalisées, les suivis et l'engagement des actions pour l'année suivante.

Signé le 21 juin 2023 à Drummondville

Madame Isabelle Brodeur, présidente du Conseil d'établissement

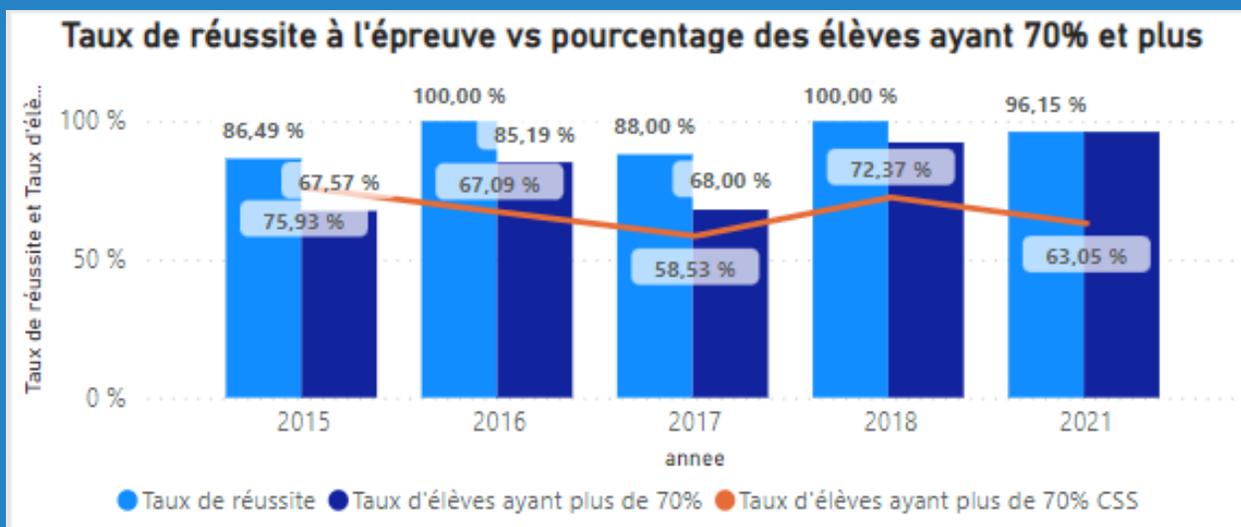
Monsieur Jean-François Lussier, directeur d'établissement

Monsieur Lucien Maltais, directeur général du Centre de services scolaire des Chênes.

ANNEXE 1

TABLEAUX

Taux de réussite à l'épreuve en lecture en 6^e année



Taux de réussite à l'épreuve en écriture en 6^e année

